SENTHEIM INFOS

Juillet et Août 2025

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Un certain nombre de concitoyens sont concernés depuis quelques temps par un problème quant à la qualité physique de l'eau. Dans quelques rues, pas toutes, l'eau, à la sortie du robinet, est plus ou moins trouble.

La commune, attentive à ce sujet, a interpellé, de nombreuses fois, le syndicat d'eau. Elle n'est pas la seule touchée par cette problématique, d'autres communes voisines le sont aussi. Le syndicat a procédé à de nombreuses purges sur différentes portions du réseau d'eau ce qui a pu améliorer momentanément la situation.
Au dernier point effectué avec le président du syndicat, il s'avère que le traitement de l'eau, avec du calcaire afin de relever la minéralité de l'eau, est insuffisant. Le dosage va être augmenté puis ajusté. La qualité de l'eau devrait s'améliorer rapidement.
L'eau est analysée régulièrement par les laboratoires de l'Agence Régionale de Santé. Nous avons mis en ligne, sur PanneauPocket, la dernière effectuée le 16 juin qui indique une eau d'alimentation conforme aux limites de qualité mais pointe le fait que l'eau soit faiblement minéralisée d'où la nécessité d'en relever le taux.
La commune continue bien entendu de suivre ce dossier et son évolution avec attention en liaison avec le syndicat d'eau.

L'été est là. La commune a fleuri le village. L'équipe technique, avec le concours des jeunes, s'emploie à entretenir le fleurissement et l'ensemble des espaces verts. Je profite de ces lignes pour vous inviter, tous, à nous aider à maintenir nos rues propres : en désherbant le long de vos clôtures, le long des bordures de trottoirs, en balayant le trottoir qui passe devant votre propriété, en taillant vos haies qui, parfois empiètent sur la voie publique. La commune compte plus de 12 kilomètres de rues. Vous comprenez bien pourquoi votre concours est utile pour l'entretien de nos voiries.
Si les citoyens s'impliquent de manière régulière, tout devient plus facile. Merci à vous.

L'été est une période agréable.
C'est la saison où les points d'eau sont des lieux d'activités. Parents, veillez à tempérer vos enfants. Il n'est pas normal que tout un voisinage supporte, toute une après-midi, les cris de groupe d'enfants qui jouent dans la piscine !
Souvent, les soirées sont favorables pour rester à l'extérieur plus longtemps. Nous sommes, assez régulièrement, interpellés par des particuliers par rapport à des troubles de voisinage quant à des bruits nocturnes importants.
N'oubliez pas d'observer les recommandations concernant le bruit : au-delà de vingt-deux heures, les textes parlent de tapage nocturne. Soyez attentifs, particuliers et professionnels, à préserver une vie agréable dans vos quartiers.
Je rends certains parents attentifs à assumer leur responsabilité en surveillant leurs enfants, en s'assurant de leurs activités, de leurs fréquentations et en veillant à ce qu'ils ne traînent pas dans les rues à des heures impossibles.
Par ailleurs, merci aussi aux parents de rappeler à leurs enfants qu'il y a une règlementation à observer sur l'aire de jeux. Il y a notamment des heures d'utilisation : au-delà de 21h, l'accès est interdit. Un panneau, avec des visuels rappelant les interdictions, est en place. La pratique des jeux de ballons, tel le football, y est notamment interdite. Nous avons demandé à la Brigade Verte et à la Gendarmerie de sanctionner tout comportement répréhensible !
La vie collective impose la mise en place de règlements. Nous sommes tous demandeurs de règlementation. Lorsqu'elle existe, il faut l'appliquer et la respecter.
En réalité, faisons preuve de bon sens et d'attention aux autres.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, votre « SENTHEIM INFOS » vous donne rendez-vous au mois de septembre.
Votre Maire, ses Adjoints, les Conseillers Municipaux, le Personnel Communal, vous souhaitent un bel été.
A bientôt !

Bonnes vacances ! À bientôt !

Bernard HIRTH

Pompiers :	**18 depuis un fixe,** **112 depuis un portable**
Mairie :	03 89 82 52 03
Ecole Elémentaire :	03 89 82 53 96
Ecole Maternelle :	03 89 82 87 17
Presbytère :	03 89 82 52 74
Brigade Verte :	03 89 74 84 04

Site internet : www.sentheim.fr
Courriel : mairie@sentheim.fr

Bulletin élaboré par le comité consultatif communication.
Impression : Doller Graphiques - Masevaux
Responsable : M. Bernard HIRTH
Ne pas jeter sur la voie publique

Si vous voulez faire paraître un article dans Sentheim Infos (annonce d'une manifestation, description de votre association), veuillez l'envoyer par courriel à mairie@sentheim.fr **(date limite d'envoi : le 20 du mois).**

Retrouvez vos «Sentheim Infos» en couleurs sur le site internet / Vie communale / Publication

ANNIVERSAIRES DES AÎNÉS DE SENTHEIM

Félicitations pour ceux qui fêtent leur anniversaire !

En juillet 2025 :

91 ans : Alphonsine RUDLER, née WEY, le 1er,
91 ans : Aimé KIRSTETTER, le 8,
91 ans : Ginette HELL, née SCHERRER, le 29,
88 ans : Odette MURA, née EHRET, le 20,
83 ans : FOLTZ Marie-Thérèse née DANGEL, le 15,

En août 2025 :

91 ans : Suzanne TROMMENSCHLAGER, née FALLECKER, le 29.

Nous vous rappelons que seules les personnes qui nous ont donné l'autorisation de diffuser leur anniversaire, paraissent dans cette rubrique.

APPEL À LA CANDIDATURE

Pour la mise à jour des chiffres communaux de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), **la municipalité va réaliser en 2026 le recensement de la population**.

Cette enquête se déroulera du **15 janvier au 14 février 2026**.

Nous sommes donc à la recherche de 3 agents recenseurs en charge, ***avec l'appui du coordonnateur***, de la distribution des questionnaires de recensement et du suivi de l'avancement des réponses.

Les agents recenseurs bénéficeront d'une formation, et seront rémunérés pour leur mission.

Merci d'adresser votre candidature à la Mairie au plus tard le 15 septembre 2025.

ENVIE D'APPRENDRE LA COUNTRY ?

La « Danse country et loisirs » de Sentheim ont la joie de vous informer que les cours de country reprennent !

Les cours auront lieu, tous les mardis, à partir du 9 septembre 2025, de 18h à 19h, à l'AMOS.

Alors, adultes ou enfants (à partir de 10 ans), n'hésitez plus, laissez-vous tenter !

De plus, pour être sûr(e) que cela vous plaise, les deux premières séances sont gratuites !

Pour plus de renseignements veuillez contacter Madame ALTER Antoinette au 03.89.82.53.64

Ou par courrier à l'adresse : dclsentheim@numericable.fr

LES TRAINS SPÉCIAUX DU TRAIN THUR DOLLER ALSACE

La saison 2025 du Train Thur Doller Alsace est lancée depuis le dimanche 29 juin !

Comme tous les ans, plusieurs trains à thème sont organisés. Vous aurez l'occasion d'en découvrir plusieurs cet été.

Par exemple, vous retrouverez l'incontournable « Train Doller Western » le samedi 26 et le dimanche 27 juillet, le « Train des étoiles » le samedi 2 août, le « Train des contes » le dimanche 3 août, ou encore le « Train des mômes » le mercredi 6 août.

Vous retrouverez toutes les informations qui vous sont utiles (description de l'évènement, tarifs, billetterie et horaires) sur le site internet : https://www.train-doller.org/trains/

RÈGLEMENTATION TAILLAGE HAIES, ARBUSTES…

Nous vous informons que les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public).

L'USAGE DU FEU DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Conformément à « l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2023, relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin », nous nous permettons de vous rappeler que :

- L'usage du feu en milieu forestier et à moins de 200m de celui-ci est interdit jusqu'au 30 septembre,
- En milieu forestier, l'usage de réchauds portatifs à gaz est autorisé uniquement à l'intérieur des abris forestiers ou sur les aires de bivouac aménagées disposant d'un emplacement sécurisé dédié à cet usage. Les autres places de feux sont interdites,
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts issus des parcs, des jardins et des espaces verts, produits par les particuliers et les collectivités territoriales est interdit,
- Durant la période du 15 mars au 30 septembre, il est interdit à quiconque de fumer dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Cette interdiction s'applique également aux usagers des voies publiques traversant les bois et forêts.

Nous vous remercions pour le respect de cet arrêté.
Nous vous informons que les services de la Brigade Verte font des contrôles et sont dans la mesure de verbaliser si la loi n'est pas respectée.

SAINT-JEAN : INAUGURATION DE LA STATUE DE LA VIERGE RÉNOVÉE

Jeudi 26 juin 2025, le Centre Saint Jean a organisé une petite réception à l'occasion de la rénovation de statue de la Vierge présente dans le parc de la propriété.
M. Ventejou Marc, Directeur, a tenu à remercier, à cette occasion, Messieurs Gehin et Clog.
En 2024, M. Gehin, patient de l'établissement, a proposé à M. Ventejou de rénover gracieusement la statue. Il s'est adjoint les services de M. Clog, ancien professionnel dans la restauration, la statue nécessitant des réparations plus importantes que prévues.
Les deux prêtres présents, Gérard Ballast et Jan Koster ont associé l'assemblée aux prières et à la bénédiction de la statue.
M. le Maire honoraire, Guy Jordy, est intervenu pour répondre aux interrogations quant à la présence de cette « Sainte Vierge ».
Voici l'intégralité de ses propos.

La question que tout le monde se pose : Une grotte de Lourdes ici et depuis quand ?
Je n'ai pas de réponse mais un faisceau de présomptions.

En effet la maman de madame Odile Mattauer née Klingler lui confiait lorsqu'elle était petite : « C'est devant cette Grotte que j'ai appris à prier ».
La maman est née en 1921, donc vers 1925-1930 cette Grotte avec la statue de la Vierge existait déjà.
Or les frères de Saint Jean de Dieu ne sont arrivés à Sentheim qu'en 1935.
La grotte avec sa statue a donc dû être mise en place du temps des industriels locaux qui avaient fait construire le château.
Madame Hélène Bian née Chabert, épouse de monsieur René Bian, industriel, était une femme très pieuse.
D'après les « Notes historiques sur le Château de Sentheim » rédigées par le frère Attale Lutz vers 1955-56, Madame Renée Bian était très attachée au culte de Marie.
Elle a placé au premier étage du château la statue de « Notre Dame de Sentheim » après l'avoir ramenée de Vieux-Brisach en pays de Bade et après la bénédiction à l'église, elle l'a fait transporter processionnellement de l'Eglise au château.
Devant cette vierge à l'enfant Jésus, elle a voulu qu'une lumière scintille jour et nuit.

Cette statue au départ des frères de Saint Jean de Dieu a été transférée à l'église paroissiale en juillet 1998 et est placée sur l'autel gauche de l'église.
Le frère Attale Lutz précise dans ses écrits que madame Bian était fidèle à ses prières ainsi qu'à la communion les premiers vendredis du mois.
Aurait-elle fait mettre en place cette grotte lors de l'édification du caveau situé dans le parc ?
Cette édification du caveau se situe avant 1917, puisque Monsieur René Bian, décédé en 1917, y a été inhumé.

Ce ne sont que des suppositions qui ne sont valables que jusqu'à preuve du contraire.

En ce jour spécial, nous ne pouvons pas ne pas évoquer les vers du poète Alphonse de Lamartine qui dans ses « Harmonies poétiques et religieuses » a déclamé

« Objets inanimés avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ? ».
C'est une question à laquelle chacun de nous devra trouver une réponse personnelle.

CANICULE ET FORTES CHALEURS

Prenons bien soin des personnes fragiles !

N'attendez pas les premiers effets de fortes chaleurs, protégez-vous avant les premiers symptômes.

- Crampes.
- Fatigue inhabituelle.
- Maux de tête.
- Fièvre > 38°C.
- Vertiges, nausées.
- Propos incohérents.

Pour rappel, les conseils de prévention en période de forte chaleur.

– Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
– Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
– Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
– Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais.
– Évitez les efforts physiques.
– Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
– Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

RÉFLEXIONS ESTIVALES

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Pour que notre été se déroule dans une atmosphère de respect mutuel, de préservation de l'environnement et de valorisation du travail d'autrui, nous appelons chacun d'entre vous à contribuer à ce bien-être collectif.

Tout d'abord, nous vous rappelons qu'un arrêté municipal impose de tenir vos chiens en laisse sur l'ensemble du territoire de Sentheim. Cette mesure vise à prévenir les accidents, même avec des animaux bien éduqués, et à protéger la faune sauvage, les troupeaux, ainsi que nos espaces verts, aires sportives et prairies. Laisser votre chien creuser à sa guise engendre des nuisances que vous ne toléreriez pas chez vous. De plus, les prairies, avant la fauche, ne doivent pas être considérées comme des lieux de promenade pour les humains ou les animaux de compagnie.

La commune met à votre disposition des sacs canins pour ramasser les déjections de vos animaux, qu'elles soient en pleine nature, dans les espaces fleuris ou au bord de l'étang ou de la Doller. Avec plus d'une quinzaine de distributeurs et de poubelles sur le territoire, il est donc inacceptable que certains propriétaires de chiens ne respectent pas ces règles. Il est souvent décevant de constater que cela provient principalement d'adultes. **Si les adultes ne montrent pas l'exemple, comment pouvons-nous espérer un changement ?**

Concernant les jeunes, nous comprenons que l'été est synonyme de vacances et de relâchement. Toutefois, cela ne doit pas se faire au détriment de la collectivité. Il est crucial de respecter les horaires le soir afin de minimiser les incivilités et dégradations. Nous sollicitons donc l'implication des parents pour garantir la tranquillité des autres citoyens qui expriment leur mécontentement auprès du secrétariat de mairie ou directement auprès des élus.

Les élus sont responsables du respect de l'ordre public et des comportements de chacun. La brigade verte et la gendarmerie ont été alertées, et des rondes régulières seront effectuées. Des plaintes et mains courantes ont déjà été déposées par des particuliers et la commune par rapport à des comportements répréhensibles.

Nous comptons sur votre compréhension et votre coopération. N'oubliez pas que les comportements inappropriés peuvent parfois impliqués vos propres enfants. Il y a toujours des meneurs et, malheureusement, des suiveurs ; sans suiveurs, il n'y a pas de meneurs.

En outre, nous comprenons qu'il est agréable de prolonger les soirées sur une terrasse ou à l'extérieur par temps frais. Toutefois, gardez à l'esprit que les échanges verbaux peuvent porter loin. Pensez à nos aînés, qui se couchent souvent tôt, et aux voisins qui peuvent commencer leur journée de travail tôt le matin.

Merci de votre attention et de votre collaboration.

Serge JAEG, adjoint au maire.

UN NOUVEAU MUSÉE DE L'ABEILLE POUR DÉCOUVRIR TOUT L'UNIVERS DE L'APICULTURE

À Sentheim, aménagé dans sa propriété, à deux pas de la Maison de la terre de Sentheim, Joseph Schenk, apiculteur a achevé le réaménagement de son nouveau Musée de l'Abeille. Celui a été inauguré le 20 juin lors d'une sympathique réception. Un site plus accessible permet de découvrir quantité de choses fascinantes sur le monde apicole.
Entrer chez Joseph Schenk, c'est d'abord un peu sportif. On navigue de pièces en pièces, on passe devant de multiples vitrines regorgeant d'objets insolites, dont on peine parfois à deviner la fonction, et encore moins le nom.

Joseph, retraité de 75 ans, a choisi de partager sa passion foisonnante et débordante avec le plus grand nombre en consacrant un musée à l'abeille. Quoi de plus normal pour lui, piqué de longue date par le virus de l'apiculture ? « Quand d'autres balançaient des pavés à Paris dans les années 1960, moi je m'intéressais aux abeilles. Chacun son truc », rigole-t-il.

Fondoirs à cire solaires et ruches alsaciennes
Au rez-de-chaussée de sa maison, où il accueille ponctuellement des formations d'apiculture, Joseph Schenk a également modifié l'agencement de ses vitrines. « Je ne sais pas exactement combien j'ai d'objets en rapport avec l'apiculture. »
« Probablement des milliers », estime-t-il, en passant en revue la centaine d'enfumoirs, un laminoir pour le gaufrage des feuilles de cire, des fondoirs à cire solaires, une impressionnante collection de ruches de toutes les époques, y compris une ruche alsacienne avec son habillage en paille et le millier de livres qu'il possède. Une collection amassée au fil des ans, principalement en arpentant les marchés aux puces. « On y trouve parfois de belles choses », assure-t-il, en montrant une imposante ruche verticale en liège dénichée du côté de Belfort.
La visite de ce nouveau musée s'avère très instructive, et permet de suivre un parcours ludique passant par la miellerie, le Rucher du Rollenberg.

Ce nouveau musée sera aussi l'occasion de relancer les visites de deux heures proposées tous les mardis après-midi durant les mois de juillet et août. Réservation auprès de l'office de tourisme de Masevaux (tél. : 03 89 82 41 99), sachant que les groupes (maximum 15 personnes) peuvent être accueillis sur demande en dehors de la période estivale.

- Rucher du Rollenberg et Musée de l'abeille, 25 Grand'rue à Sentheim. Tél. : 06 04 49 97 41 ou 03 89 82 56 13.

Article recomposé à partir de l'article du Journal « L'ALSACE » du 15 juin de Stéphane Cardia.
Photos de Jean-François Frey.

À VOS STYLOS !

T	E	R	R	A	S	S	E	A	O	Z	I	K	L
H	P	R	M	E	R	C	H	A	L	E	U	R	N
G	S	G	Z	D	C	A	M	P	I	N	G	G	K
C	O	P	A	I	N	V	O	Y	A	G	E	Z	V
F	U	M	F	Z	S	A	N	D	A	L	E	W	Q
P	V	A	C	A	N	C	E	S	O	I	D	Y	S
Y	J	L	O	P	H	W	U	H	J	N	N	F	V
S	B	G	L	A	C	E	L	W	E	B	E	K	M
N	S	F	A	M	O	C	É	A	N	G	T	V	X
C	F	S	O	L	E	I	L	U	O	M	K	Y	O
K	Q	I	N	G	S	Q	P	R	E	P	O	S	Q
B	B	U	T	G	M	J	O	U	E	R	L	F	I
R	P	L	A	G	E	X	P	A	R	A	S	O	L
R	C	H	A	P	E	A	U	B	F	C	B	B	I

camping
chapeau
glace
mer
parasol
repos
soleil
vacances
chaleur
copain
jouer
océan
plage
sandale
terrasse
voyage

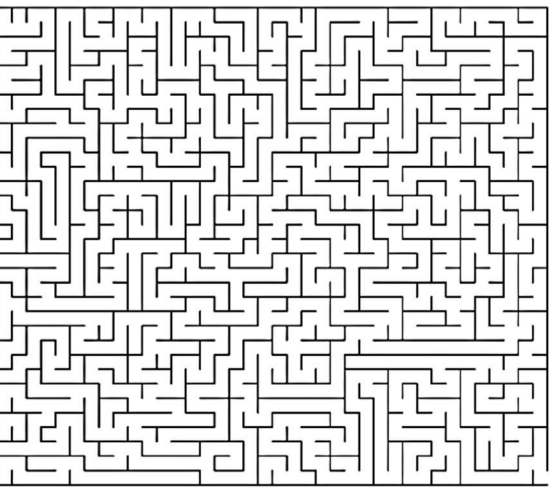

	8				5	1	7	9
			2		6		8	4
9		3				6		
2	7			8		5		3
4				5		8	1	2
		8		4	2			7
8					3			1
3	5	4		1			9	
	9	6		2	4	7		

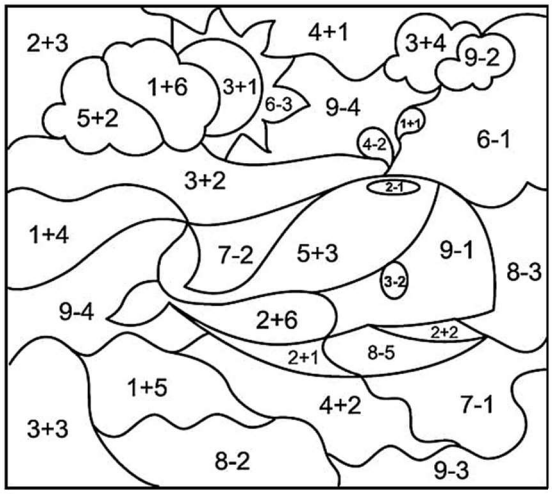

Mots croisés des Vacances d'été

Ecris les mots correspondant aux définitions soit à l'horizontal, soit à la verticale (une case = une lettre).

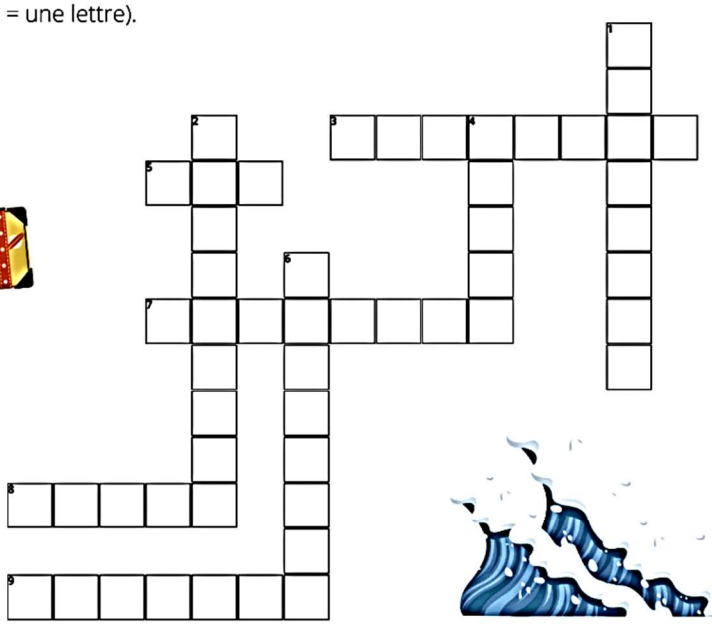

Horizontal

3. région de forte altitude où l'on peut skier
5. étendue naturelle d'eau douce, comme à Annecy
7. fait de voyager et de visiter des lieux pour le plaisir
8. flotteur autour du ventre qui évite la noyade
9. bassin de natation

Vertical

1. période de très fortes chaleurs
2. longue promenade pédestre en forêt ou en montagne
4. abri en toile démontable et utilisé en camping
6. couleur brune de la peau qui a vu le soleil

1 =
2 =
3 =
4 =
5 =
6 =
7 =
8 =

DON DU SANG

Nous vous informons que l'Établissement Français du Sang rencontre des difficultés concernant la mobilisation du personnel pour organiser les collectes du don du sang.

Par conséquent, nous sommes contraints de devoir annuler la collecte initialement prévue le jeudi 14 août 2025 à 16h30 à l'AMOS.

Nous savons tous qu'il s'agit d'un acte important, nous vous proposons de regarder les prochaines collectes sur le site https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte. Vous avez, par la même occasion, la possibilité de réserver votre place, sur ce site. Vous trouverez par exemple, une collecte le 18 août à LAUW ou une collecte le 25 août à THANN.

PARTAGEZ DONNEZ

LES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DES ÉLUS

5 au 6 juillet 2025 :	Sandrine SPERISSEN	06 75 43 42 42
12 au 14 juillet 2025 :	Serge JAEG	06 08 30 08 82
19 au 20 juillet 2025 :	Violette MAHLER	06 62 04 88 61
26 au 27 juillet 2025 :	Gérard STOECKLIN	07 80 37 50 73
2 au 3 août 2025 :	Sandrine SPERISSEN	06 75 43 42 42
9 au 10 août 2025 :	Bernard HIRTH	06 31 58 80 82
15 au 17 août 2025 :	Serge JAEG	06 08 30 08 82
23 au 24 août 2025 :	Violette MAHLER	06 62 04 88 61
30 au 31 août 2025 :	Gérard STOECKLIN	07 80 37 50 73

Ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h - mardi et jeudi : de 15h à 18h.

VOTRE AGENDA

14	juillet	2025	:	Célébration de la Fête Nationale, à l'AMOS, à partir de 10h,
22	juillet	2025	:	Déchetterie mobile rue de Mortzwiller, derrière le cimetière, de 12h à 19h,
26 et 27	juillet	2025	:	Train « Doller Western »,
2	août	2025	:	« Train des Étoiles »,
3	août	2025	:	Marché aux puces, organisé par le Club de foot, au terrain de foot,
3	août	2025	:	« Train des Contes »,
6	août	2025	:	« Train des Mômes »,

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS DE TRI EN PORTE-À-PORTE

Ordures ménagères et sacs de tri sont collectés un mercredi sur deux, les semaines paires.

Semaine 30	Mercredi 23 juillet 2025	Semaine 32	Mercredi 6 août 2025
Semaine 34	Mercredi 20 août 2025	Semaine 36	Mercredi 3 septembre 2025

Bonnes vacances !